

2014 touche à sa fin

2014 fut une année importante puisqu'au cours de celle-ci vous m'avez réélu à la tête de la commune avec une nouvelle équipe.

Chacune et chacun a pris ses marques et s'investit dans les domaines qui sont les leurs, non seulement pour la commune mais aussi dans les instances intercommunales et les différents syndicats.

Notre commune est bien représentée dans toutes ces institutions et nous y tenons toute notre place.

Vous découvrirez dans ce Flash info ce qui fut réalisé au cours de cette année et ce que nous projetons en 2015, des travaux mais aussi ces grands projets qui faisaient partie de notre programme et sont déjà en chantier, comme le PLU qui sera lancé dans le cadre de l'intercommunalité dès 2015, pour être opérationnel au cours de l'année 2018.

Comme encore, un café, ferme auberge dans notre village, dépourvu d'un tel endroit de convivialité. Le local existe, l'étude de faisabilité est en cours, et j'espère vraiment que ce projet pourra être concrétisé.

2015 sera aussi une année importante avec les élections cantonales au mois de mars, et la modernisation de l'action publique en cours.

Mais restons confiants et avançons; ce n'est pas en restant dans l'attente que nous progresserons, faisons l'histoire pour ne pas uniquement la subir.

Avec l'espoir de voir la crise s'éloigner en 2015, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et je vous transmets tous mes voeux de bonheur pour cette nouvelle année qui arrive. J'aurai le plaisir de le faire de vive voix le 10 janvier à 11 heures, à la salle communale en présence des personnalités locales et du personnel, je vous invite à y être nombreux.



Le Maire Jean-Claude HUNOLD

Les Travaux Réalisés en 2014

Voirie:

Deux rues ont reçu un nouveau revêtement ECF (enrobés coulés à froid) permettant non seulement de donner un meilleur aspect à la surface de roulement, mais surtout rendre ces chaussées étanches donc bien protégées pour passer l'hiver. Il s'agit des rues du Genechey et de Bellevue.

Bâtiments:

-**Le club house** a été complètement rénové intérieurement par la mise en place d'une isolation, la mise aux normes électriques et le changement des radiateurs; Le lavabo a été remplacé par un évier inox et la douche carrelée après isolation des murs.

Ces travaux ont été réalisés par l'employé municipal et les saisonniers d'été, aidés par deux élus.

-**L'Eglise** a vu le brûleur de la chaudière changé et suite à l'apparition d'un champignon (la mérule), l'autel droit a été complètement démonté et traité en urgence afin de stopper la propagation.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Logissain, Chappuis menuiserie, et Grisez pour la maçonnerie, coût total 8 000€ dont 6 800€ ont été pris en charge par notre assurance dégât des eaux.

La Municipalité et la Prévention Routière

Ont organisé le 28 octobre une « campagne d'éclairage »

C'est ainsi que 63 conducteurs sont venus faire contrôler gratuitement leur véhicule, pour leur sécurité mais également pour celle des autres.

Les Travaux Prévus en 2015

Voirie:

Réfection complète des rues de l'Est, des Chaperottes, de la Prairie, du Moulin côté impasse et d'Errevet. Une demande de subvention a été demandée au Conseil Général et au Conseil Régional dans le cadre du soutien à l'activité des entreprises de T.P.

Bâtiments:

Mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour la mairie, l'école et la salle communale. Une demande de subvention (D.E.T.R.) a été demandée. Pour tous les travaux 2015 nos parlementaires seront également sollicités pour une aide.

Le PRESIDENT du SYNDICAT des EAUX

Mise au Point

Le Président informe que les services du Syndicat sont régulièrement saisis par des usagers surpris de recevoir des propositions de contrat d'assurance de sociétés privées.

Le Président précise et rappelle que :

- Le Syndicat des Eaux de Giromagny est responsable de son réseau jusqu'au compteur compris de l'abonné et il en assure, en sa qualité de propriétaire, toutes ses responsabilités. L'abonné est toutefois tenu de protéger son compteur contre le gel ; il sera pécuniairement responsable des dégradations résultant du gel, de la même manière qu'il est responsable des dégradations et/ou des dégâts que son compteur pourrait subir du fait de l'abonné.

- Le Syndicat des Eaux n'a connaissance de ces envois en nombre que par l'intermédiaire d'usagers. Ces publicités sont faites sur le territoire du Syndicat des Eaux de Giromagny sans aucune concertation avec le Président ou les services du Syndicat

- L'utilisateur, responsable de son installation après compteur reste cependant le seul à juger de la nécessité d'assurer ce genre de risque ; l'abonné doit vérifier auprès de sa compagnie d'assurance que les différents contrats d'assurance qu'il a souscrits garantissent les risques après compteur

Le Président demande aux abonnés de se renseigner auprès du Syndicat des Eaux et/ou de leur assurance personnelle avant de souscrire un tel « contrat d'assistance ».

Regroupement Pédagogique Intercommunal des Champs Sur l'Eau

Depuis 1988 qu'existe le RPI, le service rendu à la population est incontestable. Neuf classes, deux cantines, deux garderies, un transport et depuis cette année des Temps d'Activités Périscolaires de 45 minutes chaque soir après la classe, à Chauv et à Sermamagny. De nombreuses turbulences ont accompagné ce service mis en péril en 2007 mais qui a su garder son unité grâce aux communes qui ont su réagir activement. Mise en place d'un bâtiment modulable à Lachapelle durant 10 ans, construction d'une école maternelle fonctionnelle à Sermamagny, construction d'une école primaire à Chauv, secrétariat dédié à Chauv.

Même si des soucis d'organisation sont quotidiens, la réponse pédagogique est très satisfaisante: neuf enseignants reconnus et qualifiés dans une équipe stable.

Le RPI est un employeur conséquent: 10 personnes pour l'animation, le service, le secrétariat, le ménage. Dans l'immédiat, le nombre d'inscriptions d'élèves est stable et ne nécessite pas une ouverture de poste d'enseignant. Mais, suite à l'obligation de mise aux normes pour le handicap, le besoin des mairies en matière de locaux, notamment les rez-de-chaussée pour rendre les mairies accessibles, réduit l'offre en salle de classe.

Prévoir l'avenir est une constante, les populations croissent et on ne disposera plus de salle de classe si une dixième se profilait. La réflexion doit être menée par les trois communes.

Lachapelle qui n'a pas construit de classe compense par son investissement dans des classes numériques par des locations de matériels informatiques.

Le seul souhait pour l'année 2015, c'est que ce RPI perdure et se développe.

Parmi les intervenants en TAP du soir (45mn), musique, environnement, lecture, danse, certains sont des bénévoles qui mettent leur temps à disposition des enfants. Si vous mêmes voulez rendre service à la collectivité, par une activité ludique et pédagogique de votre choix, nous en serions très heureux.

Pour citer un exemple, si une personne veut s'occuper d'un groupe de quatre enfants pour les initier à des jeux de société (à disposition à Chauv et à Sermamagny), elle sera la bienvenue. Il suffira d'en établir les modalités. Brigitte Karlin au secrétariat pourra vous répondre, le trio de présidence vous accueillera à bras ouverts.
(rpichampsurleau@wanadoo.fr 03 84 23 04 79)



SOUVENIRS

Deux cérémonies particulièrement célébrées en ce mois de Novembre

Le 11 Novembre 2014, centenaire de la Grande Guerre de 14/18 où les enfants des classes CM1 et CM2 ont chanté la Marseillaise et lu des textes préparés avec leur institutrice en mémoire du sacrifice de nos poilus.

Le 23 Novembre 2014, un évènement communautaire initié et organisé par l'association "Transhumance et Traditions" à l'occasion du 70ème anniversaire de la libération de notre commune du joug nazis le 22 Novembre 1944. Un vrai spectacle avec véhicules et costumes d'époque auquel ont assisté un grand nombre de personnes. La cérémonie a été ponctuée par plusieurs interventions de la clique de Rougegoutte.

Nous remercions donc chaleureusement "Transhumance et Traditions", la clique de Rougegoutte, les organisateurs pour leur investissement et tous les participants.



Malgré son absence, des bonhommes de neige ont fait leur apparition de ci de là, au détour d'un carrefour, d'une rue, d'un jardin ou d'une fenêtre.

Idée festive et originale, elle fait des émules dans d'autres villages.

Bravo à tous ceux qui se sont lancés dans cette fabrication.

Pourquoi pas une exposition photo ?

Merci aux bénévoles de la T'Chaparre pour les décorations de la Mairie et du village, c'est un investissement énorme en temps.

L'illumination des communes à Noël représente un budget assez important, c'est pourquoi les anciennes illuminations seront refaites progressivement avec des ampoules à LED moins gourmandes en énergie, nous ferons aussi l'acquisition de guirlandes lumineuses supplémentaires petit à petit.



La soirée musicale

Le 25 Octobre, 75 personnes et de nombreux enfants ont pu apprécier les talents de Sonia, Patrick et Jean, les musiciens, chanteurs du trio:

NON COMMUN

Un concert gratuit, des chansons et mélodies inédites.

Chaque participant avait amené de quoi se restaurer et partager, qui des quiches, des pizzas, des bouchées salées, qui des tiramisu, tartes, crumble....de quoi régaler aussi les papilles.

La T'chaparre offrait les boissons.



Une formule vivement appréciée de tous et à réitérer.

Téléthon

Samedi 6 décembre, les rues et la salle paroissiale se sont animées au profit de l'AFM-TELETHON.

Marcheurs, coureurs, sportifs de haut niveau dont une équipe Militaire Départementale, cyclistes, cavalières, tandem avec les bénévoles de l'association « cyclo d'Oye » ainsi qu'une personne malvoyante, se sont succédés pour nous permettre d'atteindre notre défi.

Défi largement dépassé puisqu'il fallait effectuer 250 tours de village afin d'atteindre la hauteur cumulée des 5 Ballons des Vosges et que 350 tours ont été comptabilisés.

Réussite aussi aux différents stands proposés, puisque les recettes totales et les dons s'élèvent à 1128 euros.

Un grand merci à la trentaine de bénévoles, à toutes les associations pour la bonne ambiance, la convivialité et l'organisation de cette première manifestation.



SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2014

- **Tarifs 2015 des locations de la salle des fêtes. :**
Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs actuels soit :
Salle sans cuisine : tarifs inchangés.
Habitants de Lachapelle et associations du village : 210 €
Personnes extérieures : 240 €
Occupation journalière hors week-end : 150 € en remplacement du tarif de 80 € pour 4h.
Salle avec cuisine : tarifs inchangés.
Habitants de Lachapelle et associations du village : 240 €
Personnes extérieures : 350 €
- **Facturation des services effectués par la commune :**
Maintien des tarifs actuels soit :
*45€ / h pour déplacement de mobilier urbain,
*40€ / h pour mise à disposition de l'employé communal sans consommable.
- **Approbation du programme de travaux 2015 de l'ONF**
Conforme au plan de gestion de nos forêts.
Vente en futaies affouagères des parcelles 9 et 11.
- **Constitution de groupes de travail pour l'éventuelle acquisition de la Maison « Consorts BAILLY » dans le but de créer un espace de rencontres**
*Groupe 1 : Etudes finances et subventions,
*Groupe 2 : Travaux,
*Groupe 3 : Projet.
10 personnes se sont inscrites pour travailler dans ces groupes.

SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2014.

- **Le Conseil Municipal a renouvelé, pour trois années, l'adhésion de la commune au service des Gardes-Nature.** Coût en fonction du nombre d'habitants soit : 4 000 €
- **La commune fera une offre d'acquisition de tracteur de M. Jean BARDOT** dans le cadre de la liquidation de ses biens par le juge des tutelles. L'offre est fixée à 1 500€ sous réserve de la vérification de l'état de fonctionnement.
- **Transfert de charge de la CCHS en vue de modifications d'attributions de compensation.**
Le Conseil Municipal accepte la proposition de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse visant à supprimer l'attribution de compensation négative instaurée en 2004 et se traduisant par un gain de 28 521 € / an pour notre commune.
- **Dans le cadre de la réflexion menée en vue de l'acquisition de la Maison « Consorts BAILLY »,** le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater un bureau d'études chargé d'une mission chiffrée d'un avant-projet comprenant une auberge communale
- **M. TISSERAND,** Conseiller Municipal, ne pouvant plus siéger, pour des raisons professionnelles, au Syndicat de gestion de la Piscine d'Etueffont, il est remplacé par Mme PEUREUX Anne-Sophie, 2^{ème} Adjointe.

SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2014.

- **Le Conseil Municipal autorise le Maire** à procéder, jusqu'au vote du Budget primitif 2015, à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissements 2015 dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget primitif 2014.
- **Le Conseil Municipal autorise le Maire** à encaisser un chèque du montant total de 6 780 €, de « GROUPAMA » dans le cadre d'un dédommagement concernant un dégât des eaux à l'Eglise ayant provoqué l'apparition d'un champignon nommé « La Mérule ».
- **Autorisation de demander des subventions** au titre de la D.E.T.R. pour 2 projets :
 - 1) Etude du coût des travaux d'aménagement de la Maison « Consorts BAILLY ». Coût 1 800 € HT, subvention demandée : 720 €.
 - 2) Mise aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux. Chiffrage en cours, subvention demandée : 40 % des travaux HT.
- **Autorisation de demander une subvention** dans le cadre du Plan Régional de soutien à l'activité. 10% au Conseil Général et 20 % au Conseil Régional pour aménager les rues suivantes :
 - *rue des Chaperottes,
 - *rue du Moulin,
 - *rue de la Prairie,
 - *rue de l'Est,
 - *rue d'Errevet,Montant du devis : 53 000 € HT

Grande opération de collecte de vêtements usagés

Le **12 novembre**, nous vous avons proposé de nous regrouper, en déposant nos vêtements ce jour là , sur la place du village .

L'abri bus était plein et il a fallu 2 véhicules « break » pour tout acheminer à Giromagny.

La personne du Relais Est, présente, a été fortement impressionnée par cette initiative, notre commune a été citée en exemple et ses habitants largement félicités.

Bravo à vous pour ce magnifique élan collectif.

Joyeuses Fêtes

